

LISTE DES DELIBERATIONS VOTEES AU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 7 AVRIL 2026

L'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le compte rendu des séances du conseil municipal à compter du 1^{er} juillet 2022.

Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, une liste des délibérations examinées par le conseil municipal doit être établie et publiée dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ses délibérations par le conseil municipal.

Conseil municipal du Mardi 7 avril 2026

Heure début : 19h30

Heure fin : 21h05

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de votants en nombre présent et représenté : 29

Procès-verbal du Conseil municipal du 28 mars 2026 : **Approuvé à l'unanimité**

Délibération n°	OBJETS	VOTES
26.04.015	Règlement Intérieur du Conseil Municipal	Approuvé à 22 voix Pour 7 Abstentions
26.04.016	Création des commissions municipales et désignation des membres	Approuvée à l'unanimité
26.04.017	Fixation de l'indemnité du Maire, de ses Adjoints, et de ses délégués	Approuvé à 22 voix Pour 7 Abstentions
26.04.018	Fixation du nombre de membre du Centre d'Action Sociale (CCAS)	Approuvé à 22 voix Pour 1 Contre et 6 Abstentions
26.04.019	Désignation d'un délégué communal au sein de la commission chargée de procéder à la révision des listes électorales de la commune de Sénas	Approuvé à 22 voix Pour 7 Abstentions
26.04.020	Désignation des représentants des élus de la Commune au sein du Comité Social Territorial (CST) commun à la commune de Sénas et le CCAS	Approuvé à 22 voix Pour 6 Contre et 1 Abstention
26.04.021	Désignation des délégués de la commune auprès du Syndicat Intercommunal Sénas / Saint-Andiol	Approuvé à 22 voix Pour 7 Abstentions
26.04.022	Désignation des délégués de la commune auprès du Syndicat Intercommunal du Parc Naturel Régional des Alpilles	Approuvé à 22 voix Pour 7 Abstentions
26.04.023	Désignation des délégués de la commune auprès de l'Association des Communes Forestières des Bouches du Rhône	Approuvé à 22 voix Pour 6 Contre et 1 Abstention
26.04.024	Désignation des délégués de la commune auprès du Syndicat Intercommunal des Installations Sportives du Canton d'Orgon	Approuvé à 22 voix Pour 7 Abstentions

26.04.025	Désignation des délégués de la commune auprès du Syndicat Intercommunal du Canal des Alpes Septentrionales	Approuvé à 22 voix Pour 6 Contre et 1 Abstention
26.04.026	Désignation des délégués de la commune auprès du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique chargé de l'acquisition du matériel mobilier ou immobilier pour l'équipement du centre hospitalier du pays salonais	Approuvé à 22 voix Pour 7 Abstentions
26.04.027	Désignation des délégués de la commune auprès du Conseil Habitat Agricole Méditerranée Provence	Approuvé à 22 voix Pour 7 Abstentions
26.04.028	Désignation des délégués de la commune auprès de la Commission Consultative aux Calamités Agricoles	Approuvé à 22 voix Pour 7 Abstentions
26.04.029	Désignation d'un délégué de la commune auprès de l'Association Syndicale Autorisée (ASA) Du Beal du Moulin	Approuvé à 22 voix Pour 6 Contre et 1 Abstention
26.04.030	Désignation d'un délégué de la commune auprès de l'Association Syndicale Autorisée (ASA) du Plan	Approuvé à 22 voix Pour 7 Abstentions
26.04.031	Désignation d'un délégué de la commune auprès de l'Association Syndicale Autorisée (ASA) Du Vallat Meyrol	Approuvé à 22 voix Pour 7 Abstentions
26.04.032	Désignation d'un Conseiller Municipal en charge pour la commune des questions de défense	Approuvé à 22 voix Pour 1 Contre et 6 Abstentions
26.04.033	Désignation d'un membre délégué au Comité National d'Action Sociale (CNAS)	Approuvé à 22 voix Pour 7 Abstentions
26.04.034	Instauration de l'indemnité de mise sous pli de la propagande électorale	Approuvée à l'unanimité
26.04.035	Avancement sur participation au CCAS	Approuvée à l'unanimité
26.04.037	Demande de subvention auprès de l'état dans le cadre du dispositif "Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux" (DETR) pour des travaux de réfection de la voie communal chemin du Pigeonnier	Approuvée à l'unanimité
26.04.038	Demande de subvention auprès de l'état dans le cadre du dispositif DSIL pour des travaux de mise en sécurité de la route de Salon	Approuvée à l'unanimité
26.04.039	Décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L.2122.22 depuis le précédent Conseil municipal	Approuvé à l'unanimité